

Inscription tardive à l'IUT

Conformément au décret du 13 mai 1971, les inscriptions administratives prennent fin le 16 octobre 2009.

A partir du 19 octobre 2009 l'étudiant doit faire une demande de dérogation pour inscription tardive.

Procédure à suivre : remplir l'imprimé ci-joint et le déposer au service scolarité pour avis et signature du directeur. Il est ensuite transmis à la scolarité centrale pour signature et avis du président. Vous serez alors contacté(e) pour prendre un rendez-vous pour votre inscription.

Ø En plus des avis du directeur de l'IUT et du président de l'université, **à partir du 2 novembre 2009**, l'avis du recteur est obligatoire.

Procédure à suivre : remplir l'imprimé ci-joint et le déposer au service scolarité pour avis et signature du directeur. JOINDRE UNE ENVELOPPE timbrée, libellée à votre adresse. Il est ensuite transmis à la scolarité centrale pour signature et avis du président. Il est ensuite envoyé à Monsieur le Recteur pour avis qui la renvoie directement à l'étudiant. Dès sa réception **vous devrez contacter la scolarité centrale pour prendre un rendez-vous pour votre inscription.**

IUT du Havre – Service scolarité – Place R. Schuman – BP 4006 - 76610 Le Havre –
iut-scol@univ-lehavre.fr



Demande de dérogation pour inscription tardive

Monsieur le Recteur,

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom : Né(e) le :

Nationalité :

Adresse :

..... Tél :

Baccalauréat : série obtenu le à

Activité depuis cette date (dans le cas d'une interruption d'études)

.....

.....

J'ai l'honneur de solliciter une inscription en :

à l' Institut Universitaire de Technologie

Les motifs de mon retard sont les suivants :

.....

.....

Joindre obligatoirement les pièces justificatives du retard, certificat médical, lettre explicative, etc... ainsi qu'une enveloppe timbrée, à votre adresse pour la réponse.

Les étudiants étrangers n'ont pas à remplir cette demande mais doivent joindre la copie de la lettre les autorisant à s'inscrire à l'université du Havre.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Date et signature

**Avis du Directeur de
l'Institut Universitaire de Technologie**

Jean-Pierre Sceaux

Avis du Président de l'Université

Camille GALAP